

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

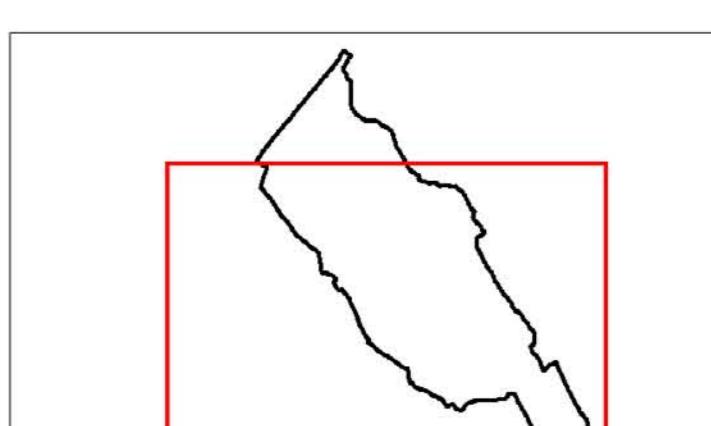
Préfecture  
du Gard

### PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION (P.P.R.I.)

Commune d'Uchaud 2/2

#### Zonage réglementaire

F - U = zone urbaine inondable par un aléa fort	M - NU = zone non urbaine inondable par un aléa modéré
F - Uci = zone de centre urbain inondable par un aléa fort	R - U = zone urbaine inondable par un aléa résiduel
F - NU = zone non urbaine inondable par un aléa fort	R - Uci = zone de centre urbain inondable par un aléa résiduel
M - U = zone urbaine inondable par un aléa modéré	R - NU = zone non urbaine inondable par un aléa résiduel
M - Uci = zone de centre urbain inondable par un aléa modéré	
Limite communale	
Profils en travers	
XX.XX Cote PHE au droit du profil (en mNGF) extraite de la modélisation de la crue de référence	



Avril 2014

Echelle : 1:5 000

Fond de plan : Cadastre de la commune

0 100 200  
Mètres